

La Caf à votre écoute



Restitution :

« *Séparation : prévenir, préparer, accompagner* »

Profil des répondants

Plus de 1900 répondants

- 50%** sont séparés et parents d'un ou plusieurs enfants
- 34%** sont en couple et parents d'un ou plusieurs enfants
- 8%** sont des professionnels au contact des familles rencontrant des difficultés dans leur couple

N.B. : 142 personnes qui ont répondu à la consultation ont une situation qui ne correspond à aucune de ces catégories.

Les difficultés dans le couple

87 % des couples ont déjà rencontré des difficultés.

52% n'ont pas demandé d'aide



48% ont demandé de l'aide

Quel que soit le profil des répondants, **l'accompagnement dans un cadre individuel et privé est très largement privilégié.**

Demander de l'aide



48% des personnes qui ont rencontré des difficultés de couple **ont demandé de l'aide :**

- Les demandes d'aide portent prioritairement sur le soutien **financier et psychologique**.
- Les personnes se tournent principalement vers des **professionnels experts** et **leurs familles** pour demander de l'aide.

Le conseil conjugal



i Le conseil conjugal est une aide pour parler avec un professionnel de ses problèmes dans le couple ou la famille afin de trouver des solutions pour traverser les crises.

Seulement **15% des personnes qui ont demandé de l'aide ont fait appel au conseil conjugal.**

Comment ? Le conseil conjugal reste peu connu et les personnes le découvrent souvent par le bouche-à-oreille.

Pourquoi ? Le recours au conseil conjugal est principalement motivé par le **souhait que les enfants soient le plus épargnés possible** par la situation.

Résultats ? Dans 1 cas sur 5, le conseil conjugal a permis de sortir de la situation de crise. La satisfaction moyenne pour ce service est **de 5,4 sur 10.**

Le service est parfois perçu comme inadapté en raison du refus du conjoint, d'un soutien psychologique insuffisant ou d'un manque de solutions concrètes.

Freins et difficultés



52 % des couples ayant rencontré des difficultés **n'ont pas demandé d'aide.**

Les raisons sont multiples :

- Ne pas connaître les offres et services (pour 79% des répondants)
- Ne pas savoir quoi demander,
- Inquiétude sur le coût du service
- Caractère trop intime
- Délai trop long

Parmi eux, 62,9% ne connaissaient pas le conseil conjugal.



Conclusion

Les familles, qu'elles soient en situation de séparation ou anticipent une situation de crise, expriment **des besoins forts** en termes de soutien **psychologique, financier et administratif**, soulignant l'importance d'une approche **préventive et personnalisée**.

Parmi les aides disponibles, le conseil conjugal est aujourd'hui un dispositif **peu connu et peu utilisé** pour les couples en difficulté.

Les répondants expriment différentes idées pour enrichir l'offre de service aux familles telles que : renforcer le suivi des parents solos ; améliorer la médiation familiale en la rendant plus accessible et connue ; offrir des services gratuits, anonymes, et disponibles sur des horaires flexibles.